



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 janvier 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

D - 20080057

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DÉDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DÉ LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

Eglise Saint-Louis. Restauration des façades ouest. Tranche conditionnelle n° 1. Travaux complémentaires. Autorisation

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D – 2005 0667 du 19 décembre 2005 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de l'église Saint Louis pour un montant prévisionnel de 747 016,60 € T.T.C.

Par délibération D 20070317 du 4 juin 2007 le montant total des travaux a été porté à 787 955.88 € T.T.C. tenant compte des travaux complémentaires sur le lot 1 – maçonnerie – pierre de taille en tranche ferme.

En cours de chantier, et afin de tenir compte de l'état réel de l'édifice découvert après échafaudage, il convient de procéder à l'ajustement de certaines prestations de la tranche conditionnelle 1 du lot n° 2, notamment la réparation du chéneau en zinc de la chapelle des fonds baptismaux bas coté -ouest .

Le coût supplémentaire s'élève à 3 442.30 € TTC (+ 0.4 %), portant le montant global des travaux à 791 398,18 € TTC, ce qui reste en deçà de l'estimation initiale de l'opération.

Ces ajustements nécessitent de passer l'avenant au marché suivant :

Lot n° 2 – Couverture - Entreprise Moriceau - Marché 050707

Remplacement d'élément de zinguerie (chéneau, bande d'égout, bandeau cintré à coulisseau, main courante) pour remise en état du chéneau en zinc de la chapelle des fonds baptismaux

Montant de la tranche ferme	12 704,31 € T.T.C.
Montant de la tranche conditionnelle N°1	17 712,36 € T.T.C.
Montant du présent avenant sur la tranche conditionnelle N°1	3 442,30 € T.T.C.
Montant de la tranche conditionnelle N°2	<u>10 160,22 € T.T.C.</u>
Nouveau montant du marché	44 019,19 € T.T.C.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité en application de l'article 20 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 324, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire

